



APPEL A CANDIDATURE EN RECRUTEMENT LOCAL APPEL A CANDIDATURE (poste susceptible d'être vacant)

Un personnel enseignant du premier degré	
L'Ecole Française de Naples - Annexe du Lycée Chateaubriand de Rome - recherche:	Un/e professeur/e des écoles
Ce recrutement est envisagé pour:	A partir du 1^{er} septembre 2026, pour l'année scolaire 2026/2027
sur la base d'une quotité horaire de:	Temps plein
Le recrutement se fera sous forme d'un:	Contrat à durée déterminée (CDD), 1 an
Avec une rémunération basée sur:	C1 du contrat cadre d'établissement

Éléments ou parcours professionnels qui seront valorisés dans le dossier de candidature :

- Une expérience d'enseignement dans des classes de primaire du système éducatif français
- Une parfaite maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit : niveau C2 attesté ou de langue maternelle française.
- Titulaire du CRPE ou d'un Master MEEF
- Bonne maîtrise des outils informatiques pour le travail en classe

Qualités recherchées :

- Faire preuve d'ouverture d'esprit et être volontaire afin de participer activement aux projets pédagogiques en relation avec le projet d'établissement.
- Savoir s'impliquer dans la vie de l'établissement
- Sens de la relation, du contact et de la communication.
- Disponibilité, adaptabilité, capacité à travailler en équipe

Le dossier de candidature (lettre de motivation, CV et diplôme(s)) doit être adressé à via mail sous la forme d'un unique document PDF qui doit-être adressé à :

Monsieur le directeur de l'Ecole Française de Naples, en désignant l'objet du mail et le nom du PDF de la manière suivante :

« CANDIDATURE AU POSTE DE PROFESSEUR DES ECOLES EFN RENTREE SCOLAIRE 2026 »

Transmettre à : sec.efn@lycee-chateaubriand.eu et dir.efn@lycee-chateaubriand.eu

La date limite de réception des candidatures est fixée au dimanche 31 mai 2026 à minuit au plus tard.

MODALITES DE RECRUTEMENT :

Examen des dossiers par une commission ad hoc interne à l'établissement qui arrêtera la liste des candidats admis à se présenter à l'entretien de sélection présidé par le Proviseur de l'établissement ou son représentant.

Des entretiens préalables avec le directeur de l'école française de Naples peuvent-être requis.